



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-12131>

Département(s) de publication : **40**

Annonce n° **26-12131**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté d'Agglomération du Grand Dax

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture et pose de signalisation

Description : Le présent accord-cadre porte sur la fourniture et la pose de signalisation verticale directionnelle, de police, temporaire, de produits et d'équipements de sécurité.

Identifiant de la procédure : 7a0154d8-d283-47bf-93f0-02ba8e3d76ed

Identifiant interne : 26GD008

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. L'accord-cadre avec minimum et maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 34924000 Panneaux à messages variables

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Territoire de Dax

Subdivision pays (NUTS) : Landes (FRI13)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 196,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée

Informations complémentaires : Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://demat-ampa.fr>. Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement à l'adresse électronique suivante : <http://www.grand-dax.fr> ou <https://demat-ampa.fr> (référence : 26GD008). La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://demat-ampa.fr>. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : Pour les lots 1 et 2 : -Le critère « prix » noté sur 45 points (représentant donc un coefficient de 45%), sera jugé en fonction du montant total TTC indiqué dans le détail quantitatif estimatif DQE. -Le critère « La qualité des produits », notée sur 35 points (représentant donc un coefficient de 35%), sera appréciée sur l'échantillon fourni ainsi que sur la présentation d'un descriptif technique et des fiches techniques des produits proposés, permettant de juger les systèmes de fixation, l'épaisseur des matériaux, le choix des matériaux, et la résistance au temps et aux intempéries. - Le critère « La procédure mise en œuvre pour répondre à une commande », notée sur 20 points (représentant donc un coefficient de 20%), sera appréciée à partir du cadre de note méthodologique complété par le candidat et permettant de juger la procédure mise en œuvre et les délais proposés pour répondre à une commande, y compris pour une commande urgente. Pour le lot 3 : -Le critère « prix » noté sur 45 points (représentant donc un coefficient de 45%), sera jugé en fonction du montant total TTC indiqué dans le détail quantitatif estimatif DQE. Le critère « La qualité des produits », notée sur 35 points (représentant donc un coefficient de 35%), sera appréciée sur l'échantillon fourni ainsi que sur la présentation d'un descriptif technique et des fiches techniques des produits proposés, permettant de juger l'ergonomie sur les séparateurs k16, l'épaisseur des matériaux, et la résistance au temps et aux intempéries. - Le critère « La procédure mise en œuvre pour répondre à une commande », notée sur 15 points (représentant donc un coefficient de 15%), sera appréciée à partir du cadre de note méthodologique complété par le candidat et permettant de juger la procédure mise en œuvre et les délais proposés pour répondre à une commande, y compris pour une commande urgente. - Les performances en matière de protection de l'environnement, notées sur 5 points, (représentant donc un coefficient de 5%), seront jugées au regard du descriptif technique, des fiches techniques des produits proposés indiquant s'ils comprennent des matériaux recyclés. Afin d'analyser en partie le critère « qualité des produits », les candidats fourniront, selon le ou les lots au(x)quel(s) ils répondent, l'échantillon suivant : Pour le lot 1 : un panneau de police type A (A3a en 700) Pour le lot 2 : un panneau de signalisation temporaire type AK (AK14 en 700) Pour le lot 3 : une balise J5 polycarbonate embase articulée en taille 500 x 500 Les échantillons devront être envoyés ou déposés au frais du candidat avant la date et l'heure limites de réception des offres, soit le lundi 16 mars 2026 à 12h00, à l'adresse suivante A l'attention de Mr Lejeune Nicolas : Centre technique communautaire 862 rue Bernard Palissy 40990 SAINT PAUL LES DAX Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 7h30 à 15h30 (accueil : 05 58 35 90 30) A l'attention de Mr Lejeune Nicolas Les échantillons transmis

pourront être repris au frais du candidat une fois, l'accord-cadre notifié. Le prix des échantillons est compris dans l'offre de prix du lot concerné. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental dont le détail est indiqué dans le CCP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 3

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 3

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Fourniture et pose de signalisation de police et directionnelle

Description : Montant minimum annuel : 5 000 € HT Montant maximum annuel : 30 000 € HT

Identifiant interne : Lot n° 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34924000 Panneaux à messages variables

Options :

Description des options : L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. Le pouvoir adjudicateur doit se prononcer par écrit au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Dans le cas où l'accord-cadre est reconduit, le titulaire ne peut pas refuser la reconduction.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Territoire du Grand Dax

Subdivision pays (NUTS) : Landes (FRI13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 120,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : -Le critère « prix » noté sur 45 points (représentant donc un coefficient de 45%), sera jugé en fonction du montant total TTC indiqué dans le détail quantitatif estimatif DQE. -Le critère « La qualité des produits », notée sur 35 points (représentant donc un coefficient de 35%), sera appréciée sur l'échantillon fourni ainsi que sur la présentation d'un descriptif technique et des fiches techniques des produits proposés, permettant de juger les systèmes de fixation, l'épaisseur des matériaux, le choix des matériaux, et la résistance au temps et aux intempéries. - Le critère « La procédure mise en œuvre pour répondre à une commande », notée sur 20 points (représentant donc un coefficient de 20%), sera appréciée à partir du cadre de note méthodologique complété par le candidat et permettant de juger la procédure mise en œuvre et les délais proposés pour répondre à une commande, y compris pour une commande urgente.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 16/03/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Pau

Informations relatives aux délais de recours : L'instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours est la suivante : Tribunal Administratif de Pau 50 Cours Lyautey 64010 PAU CEDEX Tél : 05 59 84 94 40 Télécopie : 05 59 02 49 93 Courriel : greffe.ta-pau@juradm.fr Adresse internet (U.R.L) : <http://www.telerecours.fr>

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Fourniture et pose de signalisation de police et directionnelle

Description : Montant minimum annuel : 500 € HT Montant maximum annuel : 4 000 € HT

Identifiant interne : Lot n° 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 34924000 Panneaux à messages variables

Options :

Description des options : L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat,

toutes périodes confondues, est de 4 ans. Le pouvoir adjudicateur doit se prononcer par écrit au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Dans le cas où l'accord-cadre est reconduit, le titulaire ne peut pas refuser la reconduction.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Territoire du Grand Dax

Subdivision pays (NUTS) : Landes (FRI13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 16,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : -Le critère « prix » noté sur 45 points (représentant donc un coefficient de 45%), sera jugé en fonction du montant total TTC indiqué dans le détail quantitatif estimatif DQE. -Le critère « La qualité des produits », notée sur 35 points (représentant donc un coefficient de 35%), sera appréciée sur l'échantillon fourni ainsi que sur la présentation d'un descriptif technique et des fiches techniques des produits proposés, permettant de juger les systèmes de fixation, l'épaisseur des matériaux, le choix des matériaux, et la résistance au temps et aux intempéries. - Le critère « La procédure mise en œuvre pour répondre à une commande », notée sur 20 points (représentant donc un coefficient de 20%), sera appréciée à partir du cadre de note méthodologique complété par le candidat et permettant de juger la procédure mise en œuvre et les délais proposés pour répondre à une commande, y compris pour une commande urgente.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 16/03/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Pau

Informations relatives aux délais de recours : L'instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours est la suivante : Tribunal Administratif de Pau 50 Cours Lyautey 64010 PAU CEDEX Tél : 05 59 84 94 40 Télécopie : 05 59 02 49 93 Courriel : greffe.ta-pau@juradm.fr Adresse internet (U.R.L) : <http://www.telerecours.fr>

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Fourniture et pose de signalisation de police et directionnelle

Description : Montant minimum annuel : 2 500 € HT Montant maximum annuel : 15 000 € HT

Identifiant interne : Lot n° 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34924000 Panneaux à messages variables

Options :

Description des options : L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. Le pouvoir adjudicateur doit se prononcer par écrit au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Dans le cas où l'accord-cadre est reconduit, le titulaire ne peut pas refuser la reconduction.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Territoire du Grand Dax

Subdivision pays (NUTS) : Landes (FRI13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 60,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères du lot 3 sont indiqués dans la rubrique "Renseignements complémentaires"

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 16/03/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Pau

Informations relatives aux délais de recours : L'instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours est la suivante : Tribunal Administratif de Pau 50 Cours Lyautey 64010 PAU CEDEX Tél : 05 59 84 94 40 Télécopie : 05 59 02 49 93 Courriel : greffe.ta-pau@juradm.fr Adresse internet (U.R.L) : <http://www.telerecours.fr>

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté d'Agglomération du Grand Dax

Numéro d'enregistrement : 24400067500151

Adresse postale : 20 AVENUE DE LA GARE

Ville : DAX CEDEX

Code postal : 40102

Subdivision pays (NUTS) : Landes (FRI13)

Pays : France

Adresse électronique : commande.publique@grand-dax.fr

Téléphone : +33547558080

Adresse internet : www.grand-dax.fr

Profil de l'acheteur : https://demat-ampa.fr

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Pau

Numéro d'enregistrement : France

Adresse postale : 50 Cours Lyautey

Ville : Pau cedex

Code postal : 64010

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-pau@juradm.fr

Téléphone : +33 5 59 84 94 40

Adresse internet : http://www.telerecours.fr

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : ddc95232-8a17-4cc6-848e-004647dff4f7-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0003

Description des modifications : 2.1.2 Lieu d'exécution Ville : Au lieu de « Territoire de Dax » lire 2.1.2 Lire « Territoire du Grand Dax » 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002 Titre : Au lieu de « Fourniture et pose de signalisation de police et directionnelle » lire : « Fourniture de

signalisation temporaire » 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003 Titre : Au lieu de « Fourniture et pose de signalisation de police et directionnelle » lire : « Fourniture de signalisation plastique, de dispositif de sécurité et de gestion de la vitesse » 5.1.10 Critères d'attribution Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Au lieu de : « Les critères du lot 3 sont indiqués dans la rubrique "Renseignements complémentaires" », lire : « Les critères du lot 3 sont indiqués au 2.1.4 Informations complémentaires »

Les documents de marché ont été modifiés le : 04/02/2026

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : d019126b-4ee2-4513-855d-97fe95660562 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 04/02/2026 à 10:35

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/02/2026